

Nombre de Membres en exercice : 14

Nombre de Membres présents : 13

Nombre de Membres votants : 13

Date de la convocation : 05 mars 2025

Convocation affichée le : 05 mars 2025

Procès-verbal affiché le : 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 13 mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-THUAL s'est réuni dans la salle des associations sous la Présidence de Loïc COMMEUREUC, Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Loïc COMMEUREUC — Nadine CORBEL — Jean-Pierre BATAIS — Claude PAPADOPOULOS — Dominique ABALAIN — Frédéric CHEVILLON — Christian DARTOIS — Bruno DE VILLELE — Céline ROUVRAIS — Marie-Hélène BRANDILLY — Virginie ROBIOU — Séverine LEBRUN — Véronique PICHERIT

Absents : Franck SAMSON

Nadine CORBEL a été désignée secrétaire de séance.

Délibération 2025/16	Affectation du résultat Commune
-------------------------	------------------------------------

Après l'approbation du compte financier unique 2024 du budget de la commune, il y a lieu de procéder à l'affectation des résultats

Il est donc proposé d'affecter définitivement les résultats constatés au Compte Financier Unique 2024 du Budget de la commune

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	147 950,52
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	241 590,61
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	389 541,13
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-1 988,91
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-3 500,00
Besoin de financement F. = D. + E.	5 488,91
AFFECTATION =C. = G. + H.	389 541,13
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	5 488,91
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	384 052,22
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

Après en avoir délibéré et procédé au vote par :

13 voix POUR
0 voix CONTRE
0 ABSTENTION

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des suffrages exprimés :

- Approuver l'affectation du résultat tel que présentée ci-dessus

SIGNATURES

Le Maire,

Loïc COMMZUREUC



Secrétaire de séance,

Nadine CORBEL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nadine Corbel', is written over the text of the secretary's name.